

DÉLIBÉRATION
Du Conseil d'Administration
De l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Rennes (ENSCR)

Séance du vendredi 11 décembre 2020

Délibération n° 2020-12-10

Point 6.5 : Politique d'application des droits différenciés

Le conseil d'administration examine la proposition de renouvellement de l'application des droits différenciés aux étudiants hors union européenne pour les prochaines rentrées universitaires. Les tarifs sont les suivants :

- cycle préparatoire : 2770 euros
- cycle ingénieur : 3770 euros

La proposition de renouvellement d'application des droits différenciés pour les prochaines rentrées universitaires est adoptée à la majorité des membres présents et représentés

Membres en exercice : 24 membres

Visa du président
Malika Haimeur

Membres présents ou représentés : 22 membres

Votes :

Abstention : 1

Contre : 0

Pour : 21



Délibération adoptée

Extrait envoyé au Recteur Chancelier des Universités le : 15/12/2020